

## NECROLOGIE

## PROSPER MONNET (1834-1914)

Si on consulte les ouvrages de chimie, c'est à peine si on trouve mentionné le nom de Prosper Monnet qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. Ce fut cependant l'un des pionniers de l'industrie des matières colorantes, à laquelle il apporta dès les débuts une aide précieuse plutôt par son esprit inventif et ses remarquables aptitudes de praticien sachant mettre au point les inventions nouvelles, que par ses découvertes personnelles qui furent peu nombreuses.

Ce fut d'abord à Vienne, en 1847, puis à Lyon en 1849 que P. Monnet étudia la chimie au laboratoire du professeur Glénard. Dès 1852, il réussit à livrer au commerce, au prix de 2 fr. le kilog, la benzine que Collus, pharmacien à Paris, vendait 12 fr. Il lui suffit pour cela, de rectifier le goudron de houille comme l'avait fait en Angleterre Mannfield dès 1847. Peu de temps après, Perkin découvrit la première couleur d'aniline par l'action du bichromate sur l'aniline. Monnet dès 1857, prépara industriellement ce violet en remplaçant le bichromate par le bioxyde de manganèse ; ce fut l'harmaléine.

Associé à M. Dury, il fabriqua la fuchsine par le procédé de Gerber-Keller au nitrate de mercure. C'est à cette époque qu'il breveta, avec son associé, une méthode générale de la précipitation des couleurs d'aniline par le sel marin, pour les séparer de leurs dissolutions aqueuses (B. F. 40437 du 2 avril 1859) cette méthode reçut une application générale et est toujours employée en grand dans l'industrie des couleurs artificielles.

Le célèbre procès de la fuchsine qui monopolisa ce produit au profit de MM. Renard frères et Franc, obligea MM. Monnet et Dury, à transporter leur fabrication à la Plaine près Genève en Suisse. Puis en 1860, M. Monnet devint directeur de la société « La Fuchsine », qui avait été fondée par MM. Renard et Franc sous les auspices du Crédit Lyonnais et exploita d'abord, le brevet VERGUIN (B. F. 40.635 du 8 avril 1859) (oxydation de l'aniline par le bichlorure d'étain) puis le brevet GIRARD et DE LAIRE (B. F. 44.958 du 1<sup>er</sup> mai 1860) (oxydation de l'aniline par l'acide arsénique).

En 1862, MM. Monnet et Dury brevetèrent la préparation de bleu de rosaniline avec l'emploi d'un sel organique de cette base.

En 1868, la Société *La Fuchsine*, malgré les bénéfices énormes qu'elle avait réalisés fut liquidée. M. P. Monnet retourna à la Plaine où il fabriqua divers colorants et en particulier le vert lumière, en remplaçant le nitrate de méthyle, corps éminemment explosif, par du chlorure de méthyle.

En collaboration avec M. F. Reverdin, il déposa

sur cette réaction, un pli cacheté à l'Académie des Sciences, le 30 novembre 1874.

La préparation du chlorure d'éthyle suivit celle de son homologue inférieur.

En 1879, il publia en collaboration avec MM. F. Reverding et E. Nölting diverses notes sur les matières colorantes et leurs matières premières. (*Moniteur scientifique* 1879, p. 209, 216, 439, 441).

En 1882, les droits appliqués sur les couleurs d'aniline, à leur entrée en France obligea M. Monnet à créer une usine à Saint-Fons qui fonctionna conjointement avec celle de la Plaine.

Il s'associa peu de temps après avec MM. Gilliard et Cartier de Lyon, et la maison devint : Gilliard, Monnet et Cartier. Cette nouvelle raison sociale breveta, en 1889 (D. R. P. 52.139) diverses couleurs soufrées des phtaléines et en particulier de la cyanine et de la phloxine qui avaient été obtenues par Monnet précédemment.

En 1891, la même société breveta la préparation de nouvelles couleurs, les anisolines (B. F. 216407, 28 sept. 1891) ; Monnet publia une étude sur ces corps, l'année suivante (*Bul. Soc. Chimique*, 1892, p. 523).

La Société Gilliard, Monnet et Cartier se transforma peu de temps après en *Société chimique des Usines du Rhône* qui eut des fortunes diverses ; elle parvint cependant à surmonter les difficultés qui l'assaillirent et elle est maintenant dans une situation très prospère ; mais le grand âge de M. Monnet lui avait fait abandonner l'industrie avant cette heureuse période. On ne peut donc pas dire que la longue carrière, toute de travail, de M. Monnet, fut, pour les diverses sociétés qu'il dirigea, toujours fructueuses, mais on doit rendre justice à la hardiesse et à l'intrépidité avec laquelle il se lança dans la préparation des nouvelles couleurs et de leur matières premières, sans oublier beaucoup d'autres produits chimiques organiques. Il semble qu'il manqua à ses efforts de remarquable inventeur industriel, un sens commercial qui eût du transformer en succès complet les découvertes intéressantes de tant de procédés pratiques, dont quelques-uns ont conservé toute leur importance.

Après CHARLES LAUTH, disparaît, avec P. MONNET l'un des pionniers qui firent beaucoup pour le développement de l'industrie des matières colorantes artificielles ; aussi, nous saluons, avec respect son souvenir en rendant hommage à sa longue carrière de travail.

LÉON LEFÈVRE.

Le Directeur-Gérant : LÉON LEFÈVRE

Lille. — Imp. G. SAUTAI